



Les côtes sont données brutes hors parachèvements. Certaines côtes et formes peuvent évoluer en phase d'exécution. Toute différence en plus ou en moins, entrant dans les tolérances admises, fera perte et profit pour l'acquéreur sans adaptation du prix. Le mobilier est donné à titre indicatif. Les représentations de trames de sol sont données à titre symbolique. L'agencement des cuisines est donné à titre indicatif. Les lave-linges et sèche-linges ne sont pas inclus. Une information complète sur les radiateurs, l'installation électrique et la ventilation sera fournie durant le chantier. La dimension des radiateurs représentés sur les plans est indicative et non contractuelle. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités de la réalisation. Les divisions dans les menuiseries extérieures et les faux-plafonds sont donnés à titre indicatif et sont définis par l'architecte.

**APP A1.2.1**  
3 CHAMBRES

117.40m<sup>2</sup> 3 2 7.60m<sup>2</sup>

POUR ACCORD

DATE:

SIGNATURE:

**ARTEMIS**  
CONIX RDBM  
— ARCHITECTS e-maprod

version A - 08/03/2022

